

Selon le Cadre Harmonisé de novembre 2025, plus de 1,56 millions de personnes ont été estimées en situation d'insécurité alimentaire aiguë (CH3+) en période de soudure. En juin 2026, malgré les défis sécuritaires, logistiques et énergétiques, la réponse humanitaire a permis d'assister 264 242 personnes, soit 17 % des personnes en CH3+ (1 560 819) et 21 % de la cible globale du cluster (1,2 million) et 79% des personnes planifiées (336 607). Les cercles de Kidal, Ménaka et Ansongo concentrent le plus grand nombre de ces personnes avec plus de 20 milles bénéficiaires chacun.

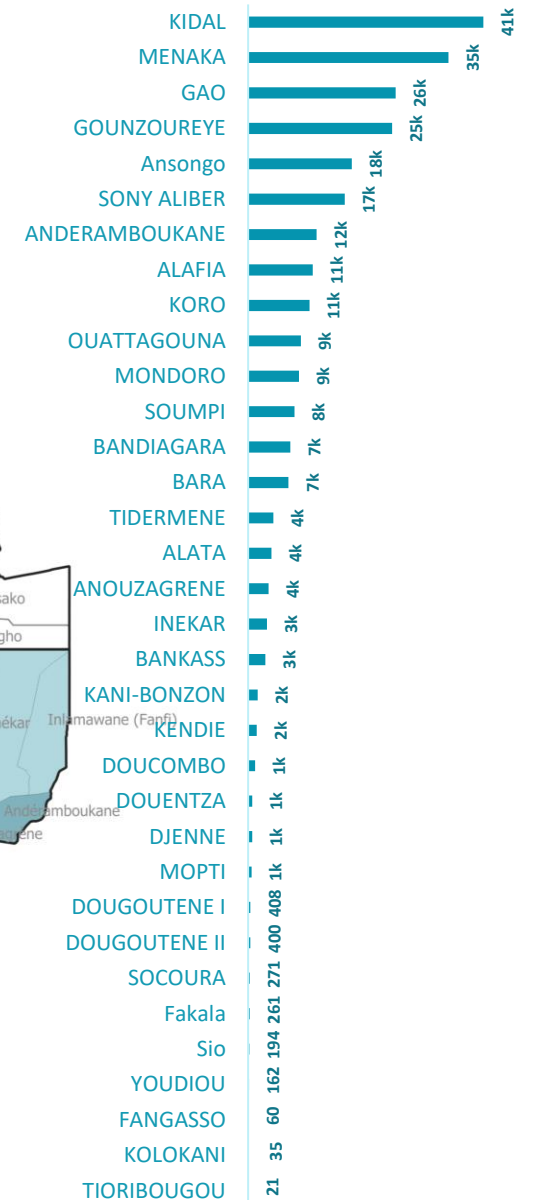
Les interventions, conformes aux objectifs du Cluster, ont été mises en œuvre principalement à travers des transferts monétaires sous forme de coupons, complétés par une assistance en nature, avec une répartition équilibrée des bénéficiaires hommes et femmes. Le cash vient en troisième position. Sur l'ensemble des personnes assistées, 97 % ont bénéficié d'une aide alimentaire directe, tandis que près de 6 000 personnes ont reçu un appui en moyens d'existence visant à renforcer leur résilience.


258 K
Personnes
assistées OS1


8
Organisations

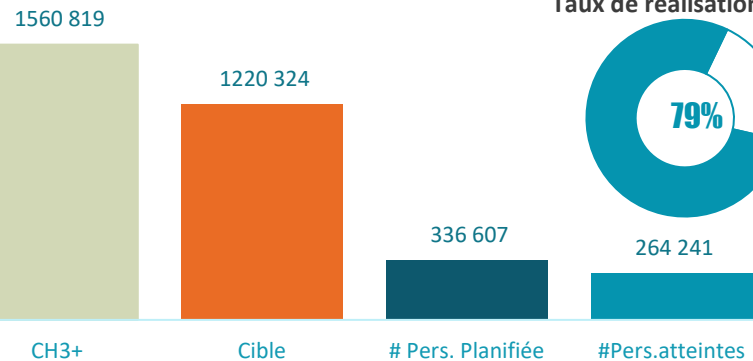
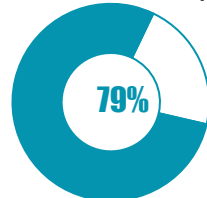

6 k
Personnes
assistées OS3

Effectifs couverts selon les Communes

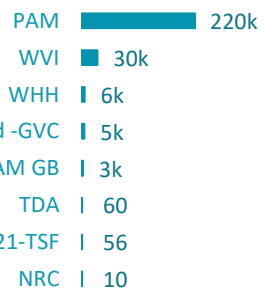


Réponse à la soudure vs cible

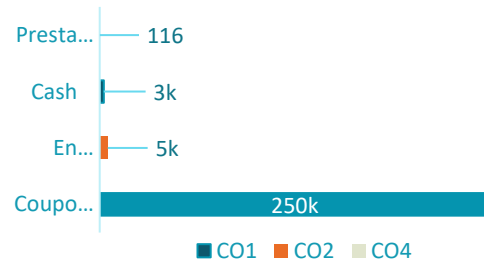
Taux de réalisation/planification



Top des 10 Organisation

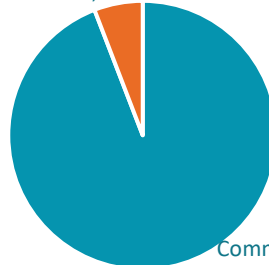


Effectifs couverts selon les modalités

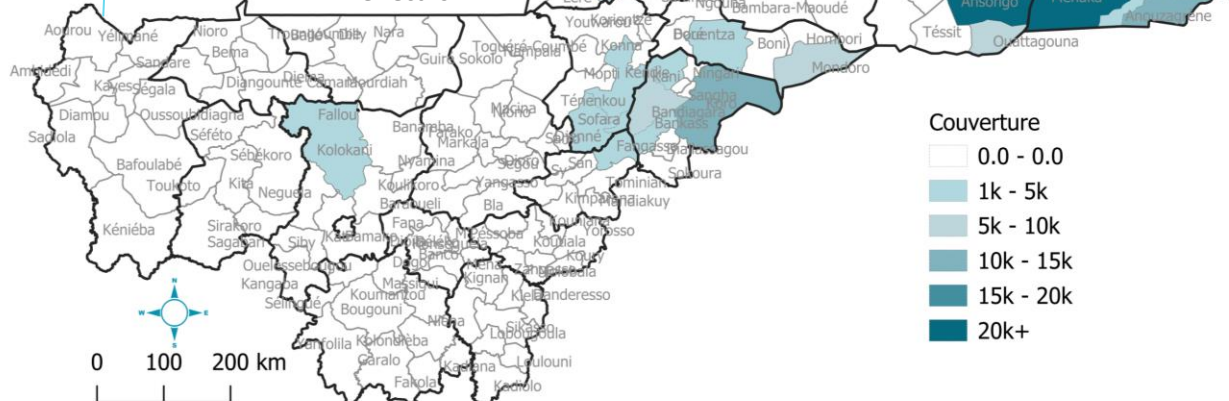


Type de beneficiaries

Mixte; 6%



Couverture spatiale
de la réponse à la
soudure selon les
effectifs



Couverture

- 0.0 - 0.0
- 1k - 5k
- 5k - 10k
- 10k - 15k
- 15k - 20k
- 20k+

SO1 : Sauver des vies et soulager les souffrances
SO3 : Soutenir les vies et les moyens d'existence

CO1_Fournir une aide alimentaire opportune et vitale aux groupes vulnérables touchés par les crises
CO2_Fournir un accès à une production alimentaire essentielle, urgente et vitale
CO3_Assurer l'accès à une alimentation nutritive, notamment pour les femmes et les enfants vulnérables
CO4_Fournir un accès à l'alimentation et à un revenu par le biais d'emplois temporaires